## H A C) Z A × H H 1 0 2 1 2 ×

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

UNIVERSITE ROUEN

## LICENCE

Vu le code de l'éducation;

Vu le décret nº 84-573 du 5 juillet 1984 modifié relatif aux diplômes nationaux de l'enseignement supérieur;

Vu le décret n°2002-481 du 8 avril 2002 relatif aux grades et aux titres universitaires et aux diplômes nationaux;

Vu l'arrêté du 23 avril 2002 relatif aux études universitaires conduisant au grade de licence;

Vu l'arrêté ministériel du 15 juillet 2008 relatif à l'habilitation de l'UNIVERSITE ROUEN à délivrer des diplômes nationaux;

Vu les procès-verbaux du jury attestant que l'intéressé a satisfait au contrôle des connaissances et des aptitudes prévu par les textes réglementaires; Vu les pièces justificatives produites par M. PAUL COMPERE, né le 12 mars 1991 à ROUEN (076), en vue de son inscription à la Licence;

Le diplôme de LICENCE SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES, Mention PHILOSOPHIE,

mention passable

est délivré à M. PAUL COMPERE

au titre de l'année universitaire 2011-2012

et confère le grade de Licence,

pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Le Président

Fait à Rouen, le 27 novembre 2012

Le titulaire

Cafer ÖZKUL

Recteur d'Académ ancelier des unit Florence ROBINE

> ROUEN °N

/2012201103479

9456374